

# POINTS DE VUE :

## Mise en œuvre des IFRS dans le secteur pétrogazier

### PRIX DES MARCHANDISES ET DÉPRÉCIATION

JUIN 2015

#### Contexte

Les actifs pétroliers et gaziers de même que le goodwill font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et au moins une fois l'an dans le cas du goodwill.

Dans le secteur pétrogazier, la baisse des prix des marchandises est l'un des nombreux facteurs qu'il faut prendre en compte lorsque l'on évalue l'existence d'indices d'une dépréciation possible et lorsque l'on effectue un test de dépréciation<sup>1</sup>.

La direction doit avoir recours au jugement pour évaluer s'il existe des indices de dépréciation. Dans le cas où l'on conclut à l'existence d'un indice de dépréciation, IAS 36 *Dépréciation d'actifs* exige l'application d'un test de dépréciation.

#### Question

En quoi les prix des marchandises influent-ils sur les évaluations de la dépréciation et les calculs des pertes de valeur potentielles?

<sup>1</sup> Les prix des marchandises sont également pertinents pour déterminer si les facteurs de dépréciation ont évolué au cours de la période et s'il faut procéder à une évaluation visant à établir si une perte de valeur antérieurement comptabilisée devrait faire l'objet d'une reprise. Bien qu'une partie de l'analyse présentée puisse être utile à cette fin, l'évaluation des reprises de pertes de valeur est une question complexe dont on ne traite pas expressément dans le présent document.

#### Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur pétrogazier

Le passage du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pose des défis particuliers aux petites sociétés pétrolières et gazières. L'information financière dans ce secteur est atypique en raison des différences marquées que présentent ces sociétés par rapport à d'autres types d'entreprises. L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), l'Explorers and Producers Association of Canada (EPAC) et les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) ont mis sur pied le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur pétrogazier afin qu'il se penche sur les questions de mise en œuvre des IFRS qui concernent particulièrement ces petites sociétés. Les points de vue du Groupe de travail sont communiqués dans une série de documents qui peuvent être téléchargés gratuitement. Ils intéresseront particulièrement les chefs des finances, les contrôleurs et les auditeurs.

Les points de vue exprimés dans le cadre de cette série de documents ne font pas autorité et n'ont pas été officiellement avalisés par l'ACPP, l'EPAC, CPA Canada ou les organisations représentées par les membres du Groupe de travail.

## Points de vue

### Détermination des indices de dépréciation possible

Dans le secteur pétrogazier, une diminution importante des prix futurs prévus des marchandises constitue un indice courant d'une perte de valeur potentielle. Pour déterminer si une diminution est importante et si elle constitue un indice de perte de valeur, il faut faire preuve de jugement et prendre en considération un éventail de facteurs, dont ceux qui suivent :

#### Durée

Il convient de prendre en compte la durée de la diminution des prix des marchandises pour déterminer si celle-ci peut constituer un indice de dépréciation.

#### À court terme

Dans certains cas, il peut y avoir des indications objectives que les fluctuations à court terme du marché ne constituent pas des indices de perte de valeur. Des estimations des prix effectuées par un évaluateur de réserves de pétrole ou de gaz indépendant et qualifié et les prix contractuels peuvent fournir des informations pertinentes et objectives aux fins de cette détermination.

#### À long terme

Dans d'autres situations, les diminutions de prix peuvent revêtir plus d'importance lorsqu'il existe des indications objectives qu'elles persisteront (ou qu'elles persistent) pendant des périodes prolongées. Par exemple, lorsqu'on s'attend à ce qu'une diminution des prix des marchandises se maintienne pendant une longue période, il est plus probable que l'on considère cette diminution comme un indice de dépréciation; toutefois, il faut évaluer cet indice par rapport à la durée de vie restante du gisement ou du champ.

#### Phase des projets

Les fluctuations des prix des marchandises peuvent avoir différentes répercussions sur les projets pétrogaziers, selon la phase à laquelle ces projets sont rendus. L'incidence d'une diminution des prix des marchandises peut ne pas être la même pour un projet en phase de prospection et d'évaluation et un projet en phase d'exploitation (selon les indices de perte de valeur sous-jacents).

Une diminution du prix des marchandises touchant un projet donné doit faire l'objet d'un examen rigoureux dans lequel on tiendra compte de l'évaluation que fait la direction de la valeur recouvrable du projet et de la question de savoir si les activités seraient maintenues malgré la baisse de prix (par exemple, les activités peuvent être restreintes pendant une période de chute des prix des marchandises en raison de la difficulté d'obtenir du financement ou en raison d'une réduction des dépenses de prospection en vue de conserver la trésorerie).

Dans le cas des projets pétrogaziers en phase d'exploitation, une diminution des prix des marchandises aurait vraisemblablement une incidence sur les produits des activités ordinaires et peut par conséquent être plus facilement considérée comme un indice de dépréciation<sup>2</sup>.

Entre autres éléments, il est important de prendre en considération les incidences d'une variation des prix des marchandises sur l'établissement du prix des réserves et des ressources et sur la planification à long terme (par exemple, les frais de mise en valeur futurs, les coûts d'exploitation, le volume de production, les volumes limites des réserves et des ressources, la disponibilité ou le calendrier du financement), puisque ces éléments peuvent être touchés ou non par la variation des prix des marchandises et influencer à leur tour sur la valeur recouvrable du projet.

### **Autres facteurs**

Les variations des prix des marchandises peuvent influencer sur d'autres facteurs internes et externes tels que :

- les taux de croissance prévus;
- le volume projeté;
- les prix de vente prévus, y compris les différentiels de prix selon la qualité;
- le coût du capital (ainsi que la disponibilité du financement);
- les structures des coûts (ainsi, les projets à coûts élevés peuvent avoir une valeur recouvrable plus faible);
- l'échéancier des flux de trésorerie (par exemple, une faible demande des marchandises peut entraîner un ralentissement des flux de trésorerie);
- les dépenses d'investissement futures et les budgets de prospection;
- les activités d'exploitation (par exemple, la décision de réduire ou d'arrêter la production jusqu'à ce que la demande augmente);
- les taux de change (en particulier pour les pays dans lesquels le secteur pétrogazier constitue une partie importante de l'économie)<sup>3</sup>;
- le désir et la capacité de conserver les actifs à long terme.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive; les variations des prix des marchandises peuvent également influencer sur d'autres facteurs. La prise en compte de la mesure dans laquelle les variations des prix des marchandises se répercutent sur ces facteurs peut fournir des informations sur la recouvrabilité des actifs analysés.

### **Calcul de la valeur recouvrable**

IAS 36 prescrit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que ses actifs sont comptabilisés pour une valeur qui n'excède pas leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le montant à recouvrer par son utilisation (soit la valeur d'utilité) et le montant à recouvrer par sa vente (soit la juste valeur diminuée des coûts de sortie (JVDCS)).

2 Le présent bulletin *Points de vue* ne traite pas de l'incidence des accords de couverture. L'existence de tels accords peut avoir une incidence sur l'analyse présentée.

3 De manière générale, plus un pays dépend de son secteur pétrogazier, plus grande est la corrélation entre le prix des marchandises dans ce secteur et le taux de change du pays.

La JVDCS correspond au montant qu'un intervenant du marché paierait pour l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie, diminué des coûts de sortie.

Lorsqu'on utilise le modèle de l'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la JVDCS, il est important de prendre en compte toutes les informations pertinentes sur le marché (y compris les opérations présentant des caractéristiques semblables).

Les hypothèses relatives aux prix des marchandises constituent des facteurs d'évaluation clés qui devraient reposer sur des données de marché observables (ou intégrer celles-ci dans la mesure du possible). Pour évaluer ou sélectionner des données de marché observables et appropriées (par exemple, le prix des marchandises prévu, les différentiels de prix des marchandises), il est important de prendre en compte la durée de vie prévue du projet pétrogazier.

Comme de nombreuses activités d'exploitation du pétrole et du gaz se poursuivent bien au-delà de l'horizon temporel des données de marché observables, il est généralement nécessaire d'extrapoler les données financières et de poser certaines hypothèses pour couvrir le reste de la durée de vie prévue du bien. De plus, pour les tests portant sur la recouvrabilité de la juste valeur, les intervenants du marché peuvent utiliser des estimations des prix effectuées par un évaluateur de réserves de pétrole ou de gaz indépendant et qualifié plutôt que les prix établis par les marchés à terme. Par conséquent, aux fins de la détermination de la JVDCS, il faut ajuster les données pour qu'elles correspondent aux hypothèses qu'utiliserait un intervenant du marché.

Les hypothèses peuvent intégrer des données de marché liées aux marchandises en cause, telles que :

- le prix au comptant en vigueur;
- les courbes des cours à terme;
- les estimations des prix effectuées par un évaluateur de réserves de pétrole ou de gaz indépendant et qualifié;
- les prix de contrats réels (qui ne sont pas des dérivés);
- d'autres perceptions pertinentes de l'offre et de la demande.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

### **Informations à fournir**

Selon IAS 36, il y a de nombreuses informations à fournir sur la dépréciation, notamment une explication des événements et circonstances qui ont conduit à comptabiliser la perte de valeur. Dans cette explication, il peut être question des prix des marchandises.

De plus, IAS 1 *Présentation des états financiers* exige la communication de tous les jugements importants portés aux fins de l'application des méthodes comptables de l'entreprise, ainsi que des sources majeures d'incertitude relative aux estimations. Les hypothèses relatives aux prix des marchandises constituent souvent des sources majeures d'incertitude de mesure, au sujet desquelles il faut fournir des informations.

# Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur pétrogazier

## Membres

**Kevin Hamm, CA (président)**

Canadian Natural Resources Limited  
Calgary (Alberta)

**Leontine Atkins, CA**

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.  
Calgary (Alberta)

**Steve Aubin, CA**

Deloitte & Touche s.r.l.  
Calgary (Alberta)

**Scott Bandura, B. Math., M. Compt., CA, CPA (Illinois)**

PricewaterhouseCoopers s.r.l. / S.E.N.C.R.L.  
Calgary (Alberta)

**Dale Brown, CA**

Grant Thornton LLP  
Calgary (Alberta)

**Kerry Clark, CA**

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.  
Calgary (Alberta)

**Jeff Dashkin, CA**

Cenovus Energy  
Calgary (Alberta)

**Sean Du Plessis, CA**

MNP LLP  
Calgary (Alberta)

**Steven Glover, MBA, FCA**

Calgary (Alberta)

**Katherine Gomes, CA**

ARC Resources Ltd.  
Calgary (Alberta)

**Adrienne Viala, CA**

Husky Energy Inc.  
Calgary (Alberta)

**Lorraine L. Walker, CA**

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L.  
Calgary (Alberta)

## Observateur

**Brian Banderk**

Alberta Securities Commission  
Calgary (Alberta)

## Permanents

**Ben Brunnen**

Association canadienne  
des producteurs pétroliers  
Calgary (Alberta)

**Alex Fisher, CPA, CA**

CPA Canada  
Toronto (Ontario)

**Gary Leach**

Explorers and Producers Association  
of Canada  
Calgary (Alberta)

Les commentaires sur le présent bulletin *Points de vue*, et les suggestions pour les bulletins futurs, doivent être adressés à :

**Alex Fisher, CPA, CA**

*Directeur de projets, Normes internationales d'information financière*

Recherche, orientation et soutien

Comptables professionnels agréés du Canada

277, rue Wellington Ouest

Toronto (Ontario) M5V 3H2

e-mail: [afisher@cpacanada.ca](mailto:afisher@cpacanada.ca)

Pour de plus amples informations, visitez :

[www.cpacanada.ca/  
secteurpetrogazier](http://www.cpacanada.ca/secteurpetrogazier)